



Syndicat **cg**t  
Hôtels de Prestige  
et Economiques



**135<sup>ème</sup> jour de grève : LES GRÉVISTES DE L'IBIS BATIGNOLLES EN GRÈVE ILLIMITÉE ET RECONDUCTIBLE DEPUIS LE 17 JUILLET !  
RASSEMBLEMENT JEUDI 12h au NOVOTEL PARIS LES HALLES !**

### **ON EST PAS DES DES ESCLAVES DU 21<sup>ème</sup> SIECLE!**

Les grévistes de l'hôtel Ibis des Batignolles sont toujours en grève depuis le 17 juillet 2019. Paiement à la chambre et non à l'heure, générant du travail dissimulé, cadences infernales avec 3chambres et demie à l'heure, bas salaires, mutations sauvages, les grévistes salarié-e-s de la société de sous-traitance STN en ont marre d'être la chair à canon pour l'hôtel IBIS et le groupe ACCOR. Elles/ils disent stop à l'esclavage moderne !

### **STN VOYOU, LE GROUPE ACCOR COMPLICE !**

Les hôtels IBIS, qui appartiennent au groupe ACCOR, sont des établissements qui font énormément de profits notamment sur le dos des salariés de la sous-traitance.

Dans cet hôtel IBIS des Batignolles, règne l'inégalité de traitement pour les salarié-e-s de la sous-traitance qui ne bénéficient pas du même statut social que les salarié-e-s embauché-e-s directement par l'hôtel (indemnité nourriture, intéressement, participation, salaires moins élevés, primes diverses etc...). **Cette situation de dumping social est inacceptable!**

Plus grave encore, la société STN pratique, avec la complicité de l'hôtelier, le travail dissimulé, avec des cadences impossibles à respecter, particulièrement pour les femmes de chambres qui doivent effectuer 3 chambres et demie par heure sans paiement des dépassements horaires.

**Le groupe ACCOR et son prestataire STN ont peut-être les draps blancs mais certainement les mains sales !** C'est cela que dénoncent les grévistes de l'IBIS Batignolles depuis le 17 juillet, car leurs revendications (au verso) sont simplement l'expression de leur refus d'être des esclaves et surtout leur aspiration à l'amélioration de leurs conditions de travail et de salaires !

Ce sont donc pour toutes ces raisons, que les grévistes et leur syndicat CGT-HPE vous appellent à :

**-un rassemblement jeudi 28 novembre à 12h devant l'hôtel**

**NOVOTEL PARIS LES HALLES**, 8 Place Marguerite de Navarre, 75001

Paris, métro, RER ou métro Châtelet

## **REVENDICATIONS DES SALARIÉS**

- Embauche des salariés de la sous-traitance STN GROUPE par L'hôtel IBIS BATIGNOLLES avec reprise de leur ancienneté.
- Passage à temps complets des temps partiels et des CDD en CDI.
- Arrêt des mutations des salariées partiellement inaptées et des mutations non justifiées de manière générale.
- Arrêt du harcèlement par Anne Marie gouvernante IBIS Batignolles.
- Versement d'une indemnité nourriture égale à 7,24 € par jour travaillé (2 Minimum Garanti) et d'une prime de lit supplémentaire de 2€ par lit.
- Installation d'une pointeuse électronique infalsifiable avec remise d'un relevé horaire hebdomadaire à chaque salarié.
- Prime de nettoyage et repassage des vêtements de travail égale à 22 € par mois (1€ par jour travaillé) et fourniture de 2 tenues de travail par an en coton.
- Classement en catégorie B de l'ensemble des salariés de STN : Femmes de chambre, équipiers : AQS1B, AQS2B après 2ans, AQS3B après 5 ans Gouvernantes : CE1, CE2 après 2 ans, CE3 après 5ans
- Suppression de l'abattement illégal de8%.
- Suppression de la clause de mobilité.
- Prime d'habillement-déshabillage 250 € par an.
- Remboursement des transports à100%.
- Diminution cadence indicative du nombre de chambres à 2 chambres 1/ à l'heure.
- Election de deux délégués de proximité de la société STN au sein de l'hôtel IBISBATIGNOLLES.
- Paiement des salaires le 1<sup>er</sup> du mois.
- Paiement des jours de grève

## **VENEZ NOMBREUX-SES et SOYEZ SOLIDAIRES !**

**Faites un don à la caisse de grève en ligne** :<https://www.lepotcommun.fr/pot/0oz7r5n8>  
ou envoyez-le à l'ordre du syndicat CGT-HPE au 78 rue Henri Barbusse, 92110, CLICHY.

Le 25 novembre 2019